



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

MedFireWise



Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027
Décision n° C(2022) 9543 final du 12 Décembre 2022

Consultation 15/2025 pour l'acquisition d'un véhicule pour le compte du projet
« Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire
Risk Mitigation»

" MedFireWise _A_T_2.2_0319"

Art. 01 : Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme INTERREG NEXT MED2021-2027, L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficiée d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : " *Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk Mitigation*" " *MedFireWise _A_T_2.2_0319*".

Le projet « *Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk Mitigation*» " *MedFireWise _A_T_2.2_0319*" vise à Améliorer la prévention des risques d'incendie de forêt et la résilience aux catastrophes dans la zone MED en promouvant les NbS pour l'atténuation des risques d'incendie de forêt, en encourageant la coopération transnationale et en renforçant les capacités des parties prenantes au moyen d'outils, de cadres et de stratégies innovants, tout en sensibilisant et en garantissant un impact durable.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) souhaite acquérir un véhicule pour la mise en œuvre des activités du projet.

Art. 02 : Présentation de la consultation :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet " MedFireWise ", Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se propose de lancer une consultation selon la ligne budgétaire « WP4.EC.PP4.16607 » pour le choix d'un fournisseur pour l'acquisition d'un véhicule conforme aux caractéristiques techniques détaillées dans la présente consultation.

Art. 03 : Caractéristiques techniques :

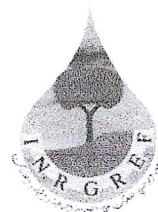
Les soumissionnaires doivent se conformer aux caractéristiques techniques énumérées au tableau ci-dessous. Par ailleurs ils doivent compléter leurs offres par toute information technique relative à l'identification du véhicule suivant les caractéristiques ci-après :

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



**Interreg**Cofinancé par
l'Union européenne**NEXT MED****MedFireWise**

Libellés	Caractéristiques minimales demandées
Carrosserie	Pick up
Garantie	03 ans au minimum
Nombres de places	05
Nombre de portes	04 portes
Couleur	Conventionnelle et acceptée par l'administration
Boîte de vitesse	Manuelle 5 rapports avant au minimum +1 rapport arrière (transmission intégrale)
Système d'antiblocage des freins «ABS»	Exigé
Assistance au freinage	Exigé
Airbags	Exigé
Antibrouillards	Exigé
Jantes	17"
Nombre de cylindres	4 cylindres au minimum
Energie	Diesel
Puissance fiscale	$5 \leq CV \leq 8$
Puissance en CH. DIN	145 CH. DIN minimum
Cylindrée	$1700 \text{ CM}^3 \leq \text{Cylindrée} \leq 2000 \text{ CM}^3$
Accoudoirs	Au minimum avant
Autoradio	4 haut-parleurs minimum
Connectivité	USB Bluetooth
Caméra ou radar de recul	Exigé
Climatisation	Exigé
Direction assistée	Exigé
Fermeture centralisée	À distance
Vitres porte	Electriques : avant et arrière
Dispositif de remorquage	Au minimum en avant
Roue de secours	De même dimensions
Marche-pieds	Exigé
Outils et Accessoires	Un cric et une manivelle à tonnage appropriés ; Jeu de tapis d'origine ; Un extincteur rechargeable de capacité appropriée Une roue de secours de même dimension que les roues montées ; Deux triangles de signalisation ; Une trousse d'outillage ; Une clé démonte écrou de roue ; Deux clés de contact.
Garantie	Au minimum 3 ans

Le fournisseur devra délivrer le matériel pour lequel il a soumissionné avec la carte grise et les plaques d'immatriculation.

Projet cofinancé par l'Union EuropéenneProjet cofinancé par
l'Union Européenne



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

MedFireWise



A la livraison, le titulaire du marché doit remettre au coordinateur du projet MedFireWise les documents ci-après énumérés en trois exemplaires originaux et en couleurs, complet et rédigés en langue française :

- Les notices techniques d'entretien et d'utilisation (manuel d'entretien et d'utilisation)
- Les divers notices techniques (système d'injection, synoptique générales, circuit d'alimentation en carburant, circuit d'alimentation en air, suralimentation, système de refroidissement, freinage, etc ...)
- La désignation et les références des lubrifiants à utiliser pour les différents organes de la voiture ainsi qu'un catalogue de pièces de rechange.

Art. 04 : Montant de l'offre

Le marché est à prix global et forfaitaire, en HTVA.

Art. 05 : Validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre durant Quatre-vingt-dix jours (90j) à compter du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Art 06 : Clauses techniques particulières

Le véhicule proposé doit être de conception récente, « up to date » lors de la soumission, d'une durée de vie minimum de 10 ans et pouvoir fonctionner à plein rendement et donner pleine satisfaction à tout point de vue.

- 6.1 : Respect des normes et des réglementations

Le véhicule doit être conforme aux points de vue conception, fabrication et sécurité aux réglementations et normes tunisiennes, au code de la route Tunisien.

Aussi, le véhicule doit respecter les normes tunisiennes et européennes en vigueur sur les émissions de gaz et de microparticules.

- 6.2 : Spécifications particulières

Le véhicule doit être neuf, d'origine et répondant aux exigences du cahier des charges relatives à la commercialisation de matériels de transport routier (arrêté des ministres du commerce, de l'industrie et de transport du 10 Août 1995, tel que modifié par les arrêtés de 15 Août 1996 et du Février 1999).

Il est à noter aussi que le véhicule est destiné à être utilisé sur tous terrains, il devra donc présenter une garde au sol suffisante pour cette utilisation.

Ainsi, le véhicule devra répondre aux caractéristiques techniques minimales mentionnées dans l'article 03.

- 6.3 : Garantie

Le vendeur est tenu de remettre à l'INRGREF un certificat de garantie du véhicule livré et de remplacer



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Projet cofinancé par l'Union Européenne

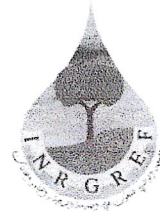


Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED



MedFireWise

à ses frais, y compris les dépenses de main-d'œuvre, les éléments reconnus défectueux pour vice de fabrication, de conception ou de construction conformément aux règles et usages en vigueur pendant toute la durée de garantie.

- 6.4 Suivi du véhicule

Durant la période de garantie, le titulaire du marché s'engage à réaliser les contrôles techniques périodiques rendus obligatoires par la réglementation en vigueur.

Art. 07 : Délai d'exécution et lieu de livraison

- Le délai de livraison est à préciser par le soumissionnaire dans son offre. Néanmoins ce délai doit être de 60 jours maximum à compter de la date de notification de la commande.
- Le fournisseur devra délivrer le matériel pour lequel il a soumissionné avec la carte grise et les plaques d'immatriculation.
- Le véhicule sera livré à Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis ; BP 10 Ariana 2080 TUNISIE.

Art. 08 : Retard de livraison

En cas de retard dans l'exécution du marché, des pénalités seront appliquées au taux de 1/1000 de la valeur de la commande par jour de retard et à concurrence du plafond de 5% de la valeur du matériel. Auquel cas, le marché peut être résilié.

Art. 09 : Délai de garantie

Le fournisseur garantit le matériel à livrer contre tout vice ou défaut pendant toute la durée de garantie soit au minimum 36 mois en outre, il doit remettre à l'INRGREF toutes les informations concernant la garantie du véhicule.

Art. 10 : Service après-vente

Un service après-vente de 10 ans minimum, à compter de la réception du matériel fourni. Le service après-vente est obligatoire.

Art. 11 : Modalités de paiement

- Le règlement intégral en HTVA sera effectué à la réception suite à la livraison, l'essai et la mise en marche.
- A l'issue de la réception et l'essai avec satisfaction, un procès-verbal de réception sera signé par l'INRGREF. Ce procès-verbal mentionnera le cas échéant les omissions, imperfections ou malfaçons constatées.
- L'INRGREF se libérera des sommes dues par virement bancaire sur la base de la facturation établie en (5) exemplaires par le fournisseur.

Art. 12 : Choix des offres

- L'offre de prix la plus avantageuse économiquement et conforme techniquement sera retenue.
- L'INRGREF informera seulement le fournisseur dont la soumission a été retenue.

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne





Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

MedFireWise



Art. 13 : Délai et contenu du dossier de candidature

Les offres doivent parvenir à l'INRGREF sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-poste ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF (contre décharge) à l'adresse suivante :

Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)

Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis

BP 10 Ariana 2080 TUNISIE

Portant la mention suivante :

« À ne pas ouvrir »

Consultation N°15/2025 pour l'acquisition d'un véhicule pour le compte du projet MedFireWise

Au plus tard le **05/12/2025 à 15H00**

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

1. **Pièce N °1** : La présente consultation signée et paraphée par le soumissionnaire portant la mention lu et approuvé ;
2. **Pièce N °2** : Une copie de l'agrément de concession des matériels roulants valable à la date limite de remise des offres.
3. **Pièce N °3** : Un extrait récent du Registre National des Entreprises (RNE)
4. **Pièce N °4** : Une copie de la notice descriptive du véhicule (Agence Technique des Transports Terrestres)
5. **Pièce N °5** : La soumission (**Annexe 1**) ;
6. **Pièce N °6** : Le bordereau des prix (**Annexe 2**).
7. **Pièce N °7** : Le prospectus et la fiche des spécifications techniques (**Annexe 3**) ;
8. **Pièce N °8** : Une fiche de renseignement généraux sur le soumissionnaire (**Annexe 4**) ;
9. **Pièce N °9** : Engagement d'assurer le service après-vente (**Annexe 5**) ;
10. **Pièce N °10** : Engagement sur le calendrier et lieu de livraison (**Annexe 6**) ;
11. **Pièce N °11** : Engagement sur le Délai de garantie (**Annexe 7**).

NB :

- La non présentation de l'un des documents (**Pièce N °4**) et (**Pièce N °5**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Toute offres dont l'enveloppe extérieur comporte une indication ou qui fait référence au nom du soumissionnaire sera rejetée.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne





Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

MedFireWise



Art. 14 : Evaluation des offres

La commission d'évaluation procède comme suit :

Dans **une première étape** à la vérification outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Dans **une deuxième étape**, la commission d'Evaluation procède à la vérification et à l'examen de l'offre technique du soumissionnaire, dont l'offre financière est classée la moins disante. En cas de conformité de son offre technique aux présents termes de référence, la mission lui sera attribuée automatiquement.

NB : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs soumissionnaires, le taux de consommation de carburant le plus bas sera utilisé comme critère de sélection de la meilleure offre.

Art. 15 : Règlement des litiges

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunis.

Fait à, le.....
(Mention lu et approuvé manuscrite)
Signature et cachet du soumissionnaire

Fait à Tunis, le 18/11/2025
Chargé de la Direction Général
Institut National de Recherches en Génie Rural,
Eaux et Forêts (INRGREF)

Chargé de la Direction
de L'Institut National de Recherches
en Génie Rural, Eau et Forêt
Signature: Mohamed Taher Elaieb

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne





Annexe 1 : Soumission

Je

soussigné

..... agissant en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....
..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au
registre national des entreprises sous le n°..... faisant élection de domicile à
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N°15/2025 pour l'acquisition d'un véhicule pour le compte du projet «Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk Mitigation, MedFireWise_ A_T_2.2_0319», je m'engage et me soumetts à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

.....

Montant en HTVA en Lettre :

.....

Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque Sous le numéro
.....

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (90) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 2 : Bordereau des prix

Désignation	Quantité	Prix Unitaire HTVA	Prix Total HTVA
Véhicule (Caractéristiques indiqués dans l'article 03, tableau)	01		
Frais d'immatriculation (Carte grise)	01		
Frais de plaque d'immatriculation :	01		
Frais du premier entretien systématique	03		
Montant Total HTVA			
TVA%			
Montant Total TTC			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

.....

Clause de conformité (obligatoire)

Nous certifions que le matériel est conforme aux spécifications du cahier des charges ainsi qu'aux normes du fabricant.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 3 : Fiche des spécifications techniques

Libellés	Caractéristiques minimales demandées	Caractéristiques proposées
Carrosserie	Pick up	
Garantie	03 ans au minimum	
Nombres de places	05	
Nombre de portes	04 portes	
Couleur	Conventionnelle et acceptée par l'administration	
Boîte de vitesse	Manuelle 5 rapports avant au minimum +1 rapport arrière (transmission intégrale)	
Système d'antiblocage des freins «ABS»	Exigé	
Assistance au freinage	Exigé	
Airbags	Exigé	
Antibrouillards	Exigé	
Jantes	17"	
Nombre de cylindres	4 cylindres au minimum	
Energie	Diesel	
Puissance fiscale	$5 \leq CV \leq 8$	
Puissance en CH. DIN	145 CH. DIN minimum	
Cylindrée	$1700 \text{ CM}^3 \leq \text{Cylindrée} \leq 2000 \text{ CM}^3$	
Accoudoirs	Au minimum avant	
Autoradio	4 haut-parleurs minimum	
Connectivité	USB Bluetooth	
Caméra ou radar de recul	Exigé	
Climatisation	Exigé	
Direction assistée	Exigé	
Fermeture centralisée	À distance	
Vitres porte	Electriques : avant et arrière	
Dispositif de remorquage	Au minimum en avant	
Roue de secours	De même dimensions	
Marche-pieds	Exigé	
Outils et Accessoires	Un cric et une manivelle à tonnage appropriés ; Jeu de tapis d'origine ; Un extincteur rechargeable de capacité appropriée Une roue de secours de même dimension que les roues montées ; Deux triangles de signalisation ; Une trousse d'outillage ; Une clé démonte écrou de roue ; Deux clés de contact.	
Garantie	Au minimum 3 ans	

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 4 : Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscale :

Numéro du compte bancaire:

Banque :

Inscrit au registre de commerce sous le n° :

Enregistrement au bureau d'enregistrement des sociétés de :

Sous le n°

Date d'enregistrement :

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom).....

.....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 5 : Engagement d'assurer le service après-vente

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

.....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....

Je m'engage à assurer la représentation en Tunisie (ci-joint l'autorisation ou l'attestation du fabricant¹), le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange proposées

.....

.....

.....

par nous même dans le cadre de la consultation N°~~45~~¹⁵/2025 pour l'acquisition d'un véhicule pour le compte du projet «*Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk Mitigation, MedFireWise_ A_T_2.2_0319*» pendant au moins dix 10 ans à partir de la réception définitive du véhicule.

Notre société assurera un service après-vente en pièces détachées et main-d'œuvre (un personnel réparateur qualifié et compétent).

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

¹ N'oubliez pas de joindre l'autorisation ou l'attestation du fabricant



Annexe 6 : Engagement sur "le calendrier et lieu de livraison"

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

.....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société
(dénomination).....

.....

Je m'engage par le présent à livrer le véhicule, objet de notre offre, dans le délai jours² au
siège social de l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), Rue Hédi EL
Karray El Menzah IV, 1004 Tunis ; BP 10 Ariana 2080 TUNISIE.

Je reconnais avoir pris connaissance que passé le délai de 60 jours, à compter de la date de l'ordre de
service de la livraison du véhicule, entraînera systématiquement l'application de l'article 05 de la
consultation.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

² La livraison du véhicule ne doit pas dépasser les 60 jours à compter de la date de l'ordre de service
de la livraison du véhicule.

Annexe 7: Engagement sur "le délai de garantie"



Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

.....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....

Je m'engage par le présent à garantir que le véhicule livré en exécution du marché sont neuves, n'ont jamais été utilisées. Je garantie en outre que le véhicule livré en exécution du Marché n'auront aucun défaut dû à leur conception, aux matériaux utilisés ou à leur mise en œuvre ou à tout acte ou omission du fournisseur, survenant pendant l'utilisation normale du véhicule livré.

Je garantie le matériel contre tous vices de fabrication ou défaut de matière durant une période de(mois) à partir de la date de réception provisoire du matériel, installation et mise en marche y compris.

Cette garantie s'entend matériel, main-d'œuvre et transport.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire